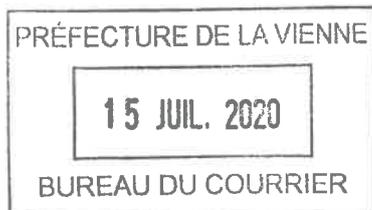


Dossier dématérialisé  
transmis à L. Belluco  
par mail du 7/10/2020.  
IN



Préfecture de la Vienne  
Bureau de l'Environnement  
DCPPAT  
Place Aristide Briand  
CS30589  
86021 Poitiers

Bègles, le 8 juillet 2020

**Référence :** LTBX 20 85 DME

**Dossier suivi par :** Diane Mériaux, Chef de projets,  
Mobile : 06 12 79 59 00, Email : [diane.meriaux@valorem-energie.com](mailto:diane.meriaux@valorem-energie.com)

**Objet :** Projets éoliens de Lavausseau Énergies et La Plaine des Moulins Énergies - Porter à connaissance

Madame la Préfète,

Par les arrêtés n°2018-DCPPAT/BE-89 en date du 20 juin 2018 et n°2018-DCPPAT/BE-225 en date du 30 novembre 2018, vous autorisiez la construction et l'exploitation de deux parcs éoliens sur les communes de Boivre-la-Vallée et Jazeneuil.

Vous trouverez joints à ce courrier des dossiers de porter à connaissance apportant des modifications non substantielles à ces deux projets. Nous vous sollicitons par la présente pour que des arrêtés modifiant les arrêtés susmentionnés soient pris dans les meilleurs délais afin de valider les modifications présentées, en vue du financement du projet prévu en octobre.

Je me tiens à votre disposition pour toute question sur les dossiers.

Vous remerciant par avance, nous vous prions d'agréer, Madame la Préfète, nos sincères salutations.

Diane Mériaux  
Chef de projets

PRÉFECTURE de la VIENNE

15 JUL. 2020

Direction de la Coordination des  
Politiques Publiques et de l'Appui  
Territorial  
Bureau Environnement

